

## SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ◆ Mme Marois

finir ses programmes...  
Quatre mois après l'annonce par le gouvernement fédéral d'investissements de \$695 millions dans la formation professionnelle et la création d'emplois, aucune entente n'est encore intervenue entre Québec et Ottawa quant à la façon de dépenser les \$200 millions accordés au Québec.  
Depuis la conférence fédérale-provinciale de Regina, au cours de laquelle ces investissements avaient été annoncés, à peine quatre rencontres ont eu lieu entre les fonctionnaires fédéraux et ceux du Québec. « Et ce sont nos fonctionnaires qui ont fait les contacts », précise Mme Marois.

Pire encore, explique-t-elle, les fonctionnaires québécois sont revenus des rencontres subséquentes pour dire qu'elles ont été plutôt des occasions « d'échanges philosophiques » que de « véritables discussions sur des programmes concrets ».

Les fonctionnaires fédéraux ont jusqu'ici, soutient Mme Marois, refusé de discuter des propositions soumises par le Québec. Ils conservent une attitude, dit-elle, de *business as usual* bien éloignée de cette « reconnaissance de la réalité des provinces » annoncée à Regina.

Mme Marois dit craindre que le gouvernement fédéral ne s'approprie, une fois de plus, pour une question de « visibilité », à annoncer un « programme général » que les provinces devront non gré mal gré adapter à leurs besoins. Une telle décision se fera une fois de plus, soutient-elle, aux dépens des bénéficiaires de cette formation. Ces derniers devront de nouveau faire face à plusieurs interlocuteurs alors qu'il serait si simple de ne leur en donner qu'un.

Dans une lettre écrite le 14 mai dernier à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, Mme Marois s'inquiétait de ces « refus de discuter » alors que les rencontres « se multiplient dans les autres provinces ».

Un porte-parole du cabinet de Mme MacDonald, M. Justin De Beauchamp, a nié hier que l'attitude de son ministère soit différente vis-à-vis du Québec. Il a toutefois refusé de dire si des ententes étaient ou non intervenues avec d'autres provinces. « Les consultations se poursuivent et elles aboutiront à quelque chose de bien », s'est-il contenté de répondre, refusant de préciser quand ces consultations doivent se terminer.

Plus tôt dans la journée, M. De Beauchamp avait déclaré que le schéma fédéral serait annoncé « d'ici la fin juin ».

Depuis plusieurs années déjà, entreprises et travailleurs québécois déplorent la confusion engendrée par la double existence, dans le domaine de la formation professionnelle, de programmes fédéraux et provinciaux. Ce doublement se traduit, soutiennent-ils, par des coûts administratifs et humains.

Dans ses propositions au ministère fédéral, le Québec demande donc que les sommes prévues pour la formation professionnelle s'insèrent dans le cadre des programmes déjà existant au Québec. Au chapitre de la création d'emploi, le MMSR se dit toutefois prêt à travailler à l'intérieur de programmes conjoints, s'engageant même à débloquer de nouveaux budgets si nécessaires.

Mme Marois indique que le gouvernement fédéral n'a jusqu'ici pas même daigné commenter les propositions du Québec réunies dans un document d'une soixantaine de pages déposé le 11 avril dernier. « Nous n'avons réglé aucun des doubléments », déclare-t-elle.

La controverse opposant les provinces au gouvernement fédéral en matière de formation professionnelle ne date pas d'hier.

Depuis l'adoption en 1967 de la loi fédérale sur la formation professionnelle des adultes, des gouvernements québécois successifs se sont opposés à cette « intrusion du fédéral » dans le domaine de l'éducation. (Le fédéral soutenait alors qu'en vertu de son rôle de coordonnateur de l'activité économique canadienne, il devait prendre la responsabilité des besoins de formation à court terme des personnes déjà sur le marché du travail.)

Selon Mme Marois, la conférence de Regina avait laissé présager une « ouverture en ce sens ». « Ouverture de principe », dit-elle aujourd'hui, qui ne se concrétise pas lorsqu'il s'agit « de la traduire sur le terrain ».

Le Québec est l'une des rares provinces, sinon la seule, à s'être doté de toute une infrastructure de formation professionnelle.

### ◆ Mulroney

M. Mulroney a fait une allusion évidente à cet argument en disant refuser de soumettre les droits de toute minorité « aux caprices » d'une protection réduite.

Dans ses propositions constitutionnelles, le Québec offre de fait plusieurs garanties à la minorité anglophone, sauf la garantie de l'enchaînement constitutionnel. Ainsi il accepte de modifier la loi 101 pour reconnaître le droit des anglophones du Québec à fréquenter l'école anglaise, peu importe leur province d'origine (clause Canada). On offre aussi d'inscrire dans les lois québécoises le droit des anglophones à recevoir dans leur langue les soins de santé et les services de sociaux ainsi que le droit à leurs institutions culturelles et éducatives.

Ces garanties données sur la reconnaissance des droits de la minorité anglophone, le Québec demande en contrepartie aux autres provinces d'accepter la primauté de la Charte québécoise. L'objectif du gouvernement Lévésque par cette demande

est de s'assurer que l'Assemblée nationale détienne le pouvoir exclusif de déterminer sa politique linguistique. Cette exclusivité lui a été enlevée par l'adoption de la Charte fédérale des droits qui, contre le gré du Québec, a imposé la clause Canada.

Alors qu'on lui demandait s'il allait accepter la demande du Québec à cet égard, le premier ministre Mulroney a répondu hier ce qui suit : « Vous pouvez prendre pour acquis, en toute bonne foi, que dans un domaine aussi délicat que celui-ci, nous ne poserons aucun geste qui puisse diminuer les droits d'une minorité où que ce soit. Nous chercherons toujours à garantir d'avantage leurs droits, à renforcer leurs positions. Nous ne ferons rien qui puisse les assujettir aux caprices d'une quelconque protection réduite. »

À la lumière de cette réponse, il apparaît évident que M. Mulroney opposera une fin de non-recevoir à cette demande du Québec.

Notons toutefois que le premier ministre dit ne pas vouloir, tant qu'il n'aura pas de « réponse globale », à présenter au Québec, commencer à dire oui ou non à telle ou telle demande, parce que, dit-il, « ce n'est pas le genre de dossier où vous pouvez isoler des variables, et dire, je ferai cela mais pas ceci ».

Cette réponse globale, M. Mulroney ne précise pas quand elle viendra. Il a indiqué hier qu'une rencontre pourrait avoir lieu entre lui et le premier ministre René Lévésque d'ici une quinzaine de jours, un pronostic qui rejoint celui fait la veille à Québec par le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson. Cette rencontre se limitera à des discussions assez générales puisque le premier ministre souligne que ce sera l'occasion d'un tour d'horizon de la question et d'une prise de contact.

L'attitude du gouvernement québécois face aux négociations lui semble ouverte, tout comme il se dit lui-même ouvert. Pour sa part, il ne pose qu'une condition, soit que ces négociations s'amorcent dans un climat de bonne foi. Il n'acceptera jamais par contre que l'on pose des « conditions préalables » à la négociation elle-même, ajoutant que personne n'en pose d'ailleurs.

L'une des demandes du gouvernement québécois a pu créer une fausse impression à cet égard. Le premier ministre René Lévésque a en effet indiqué que la reconnaissance de la spécificité du Québec était un « préalable » à la signature par le Québec de l'accord constitutionnel. En toute logique on ne saura si cette condition est remplie qu'à la fin des négociations. M. Lévésque n'a pas demandé de réponse préalable à l'ouverture des négociations même si M. Mulroney s'est déjà montré favorable à la reconnaissance du caractère distinct du Québec.

(PC) — Entre-temps, à Québec, le député indépendant de Deux-Montagnes, M. Pierre de Bellefeuille, a accusé hier le gouvernement du Québec de se comporter comme s'il était dans l'opposition dans le débat sur la constitution.

Le député venait de réclamer la tenue d'un débat sur le document constitutionnel du gouvernement Lévésque. Le premier ministre Lévésque lui avait répondu qu'il n'avait pas proposé un débat sur la question parce que l'opposition ne lui avait pas paru intéressée. « Mais si le Parti libéral découvre tout à coup que le sujet en vaut la peine, on pourrait s'entendre pour un débat limité qui ne dépasserait pas un certain nombre d'heures », étant donné le peu de temps qu'il reste avant l'ajournement de l'état.

« Je me demande pourquoi le gouvernement se comporte comme s'il était dans l'opposition. C'est son document, c'est à lui de prendre l'initiative de le mettre en débat ici à l'Assemblée », a déclaré M. de Bellefeuille.

### ◆ La première scène

précaution d'inscrire au budget une petite phrase où l'on promettrait de réévaluer la situation à la lumière de l'évolution de la situation économique. Ce qu'on n'avait pas prévu, c'est que cette question soulève les passions à ce point.

La responsabilité de cette situation repose en partie sur la presse, a semblé croire M. Mulroney qui, pour la première fois depuis le 4 septembre, s'est permis de critiquer le comportement des journalistes. « Quelqu'un qui regarde les nouvelles télévisées le soir est en droit de penser que les pensions de vieillesse ont déjà été réduites et que les personnes âgées sont injustement traitées », a-t-il dit en rappelant que la mesure n'entre en vigueur que le 1er janvier. Bref, tout n'est que perception et c'est la perception qui est devenue la réalité, lance-t-il.

Le sentiment de M. Mulroney n'est peut-être pas entièrement faux. Cependant, cela est moins la faute de la presse que de l'opposition, dont les conseillers du premier ministre avaient peut-être sous-estimé la capacité de réagir.

Le chef libéral, M. John Turner, a ainsi noté cette semaine que le budget Wilson aura donné à ses troupes la cause qui leur manquait pour retomber sur leurs pattes. Un jour ou l'autre, cela devait venir, mais le gouvernement leur a rendu la partie plus facile en leur donnant une cause où il est facile de faire entrer l'émotion.

À Québec, devant un groupe de personnes âgées, le jeune député Jean Lapierre lançait cette semaine sur un ton entendu : « Aujourd'hui, c'est les pensions de vieillesse, demain... » C'est la médecine qui servaient les libéraux aux partisans du Oui pendant la campagne référendaire de 1980 et qu'aujourd'hui M. Mulroney peut apprécier d'un autre point de vue. C'est un discours auquel René Lévésque n'avait pas trouvé de réplique.

Les conséquences de cette première scène de ménage entre les Canadiens et leur nouveau gouverne-

ment ne sera pas nécessairement dramatique pour le premier ministre. D'une part, sa cote de popularité est à ce point élevée qu'il peut se permettre de perdre quelques plumes. D'autre part, il n'est pas sûr qu'une baisse de la cote des conservateurs profite à leurs adversaires.

Le député libéral de Laval-des-Rapides et président du caucus libéral québécois, M. Raymond Garneau, estime en effet que toute baisse de la popularité du gouvernement se traduira par une hausse de la cote des... indécis. Alors que ses députés s'enthousiasment déjà devant la perspective d'une remontée de la cote libérale, il les a mis en garde il y a quelques jours. Après les avoir rejetés aussi radicalement le 4 septembre, les Canadiens ne seront pas prêts après seulement neuf mois à retourner dans leurs bras. Le processus pour rétablir la confiance sera plus long, croit-il.

Les libéraux comme les néo-démocrates peuvent espérer désormais qu'après ce premier froid, d'autres incidents surviendront. Certes les conservateurs seront capables de corriger le tir, mais la situation économique et politique porte en germe une série de débats qui seront d'autant plus difficiles si la croissance promise par M. Michael Wilson dans son budget ne se réalise pas.

Le prochain débat surviendra à l'automne lorsque le gouvernement prendra sa décision sur les négociations commerciales avec les États-Unis. Le mouvement syndical attend le gouvernement de pied ferme si on propose d'instaurer une forme de libre-échange.

Les syndicats, particulièrement au Canada anglais, sont vivement opposés à ce projet contre lequel ils ont déjà commencé à faire campagne. Ce débat sera d'autant plus virulent que le Congrès du travail du Canada, qui avait accepté de donner la chance au coupleur à M. Mulroney, s'est senti trahi par le budget Wilson.

Ayant participé de bonne foi au sommet économique d'Ottawa à la fin mars, les dirigeants du CTC ont le net sentiment qu'on a ignoré leur plaidoyer pour les emplois, n'ayant écouté que les entreprises qui prônaient la réduction du déficit. Au Québec, les syndicats sont aussi déçus. Selon M. Gérard Larose, le président de la CSN, le mouvement syndical aura la responsabilité de résister désormais aux autres mesures que réserve ce gouvernement.

L'opposition aux Communautés pourra compter également sur la lutte qui ne manquera pas de survenir entre les provinces et le gouvernement central. Dans les prochains mois, Ottawa commencera les discussions pour réduire les paiements de transferts aux provinces, un sujet qui est en soi explosif. Contrairement à l'automne dernier, M. Mulroney pourra prendre de moins en moins les provinces pour acquies.

Alors que le premier ministre néo-démocrate du Manitoba, M. Pawley, était le seul à s'opposer à M. Mulroney, celui-ci devra compter sans doute avec un gouvernement libéral en Ontario à compter de la semaine prochaine. Le premier ministre René Lévésque se sent pour sa part de moins en moins de dette, comme on l'a vu cette semaine alors qu'il qualifiait d'inhumaine la décision fédérale sur les pensions de vieillesse. On a aussi vu le ministre Jean Garon retrouver ses réflexes d'antan et accuser Ottawa d'être responsable des problèmes des producteurs de porc. Et, hier, c'était au tour de Mme Pauline Marois de déplorer des « blocages » chez ses vis-à-vis fédéraux. Bref, la lune de miel finissant, le naturel revient.

### ◆ Bourassa

manière limpide, qu'on puisse avoir la substantifique moelle de la pensée du chef de l'opposition », a lancé, moqueur, le premier ministre.

M. Bourassa avait pris l'offensive en demandant l'opinion du premier ministre sur l'éventualité d'une zone de libre-échange avec les États-Unis, quelques jours avant la rencontre annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, qui se tient du 16 au 18 juin à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick. M. Lévésque y participera, accompagné par trois de ses ministres.

À la suite de cette question qualifiée de « vraiment stimulante » par M. Lévésque, le chef de l'opposition officielle devait trouver la réponse de M. Lévésque « légèrement moins stimulante ». Le premier ministre s'est contenté de dire que la question n'est pas à l'ordre du jour de la rencontre, qu'une province n'a pas un rôle déterminant là-dessus et surtout que le libre-échange est un « pensez-y bien ». Peut-on aller plus loin que ce qui est déjà prévu par les accords du GATT sans risquer d'être avalés par les États-Unis, s'est demandé M. Lévésque.

M. Bourassa a poursuivi en demandant si le mémoire soumis par le Parti québécois à la Commission McDonald représentait le point de vue actuel du gouvernement du Québec. Comme celui du PLQ, défendu par M. Bourassa lui-même, le mémoire du PQ, défendu par le ministre des Relations internationales, M. Bernard Landry, a été déposé il y a près de dix-huit mois, laps de temps qui a amené M. Lévésque à « patiner » dans sa réponse.

M. Bourassa a pourtant perdu le contrôle de l'échange, avec une troisième question digne des amphithéâtres universitaires d'autrefois. « Comment le premier ministre peut-il concilier sa conception du libre-échange et les avantages d'un libre-échange qui ont été exprimés par plusieurs de ses collègues, et sa conception de la théorie monétaire? », a demandé M. Bourassa. Il devait répondre une autre fois sa question en faisant allusion aux conceptions monétaires de M. Lévésque contenues dans son texte « Libérer l'avenir », postface de l'ouvrage récemment publié par le Parti québécois.

L'ambiance déjà survoltée tournait à la rigolade. M. Lévésque pré-

cisait qu'il avait trouvé « plutôt faiblard » le mémoire du PLQ à la Commission McDonald alors que le mémoire « du gouvernement du Québec » lui était apparu « plutôt cohérent ».

Sans prétendre avoir « une conception de la théorie monétaire », M. Lévésque a rappelé deux faits : d'une part, « il y a une espèce de fouillis monétaire international » ; d'autre part, la faiblesse du dollar canadien permet au Québec « de vendre beaucoup et facilement en Amérique du nord ». Puis, citant le premier ministre de l'Alberta, M. Lévésque a déploré que le dollar canadien soit demeuré trop élevé par rapport à « un panier monétaire équilibré », notamment par rapport aux devises européennes.

Au lieu de juger le sujet clos jusqu'à nouvel ordre, M. Bourassa posait alors une question encore plus théorique, qui devait amener les députés ministériels à s'esclaffer. « Le premier ministre est-il conscient qu'en soulevant cette question (de la dévaluation de la monnaie québécoise - sic), il complique le développement de la zone de libre-échange proposée par certains de ses collègues? », demandait l'ex-premier ministre libéral.

Aussi un député péquiste a déjà pu lancer l'accusation : « Votre cassette », à l'adresse du nouveau chef de l'opposition. Il faut dire que précédemment un député libéral avait crié : « Il est tout mêlé » en direction de M. René Lévésque. Ce dernier, en rendant hommage à l'ex-chef de l'opposition, M. Gérard D. Lévésque, n'a pas tenu compte des trois années pendant lesquelles M. Ryan a assumé ces mêmes fonctions de chef de l'opposition.

En souhaitant la bienvenue à l'ex-premier ministre, M. Lévésque lui a souligné que beaucoup de choses ont changé à l'Assemblée nationale et au Québec durant son absence de huit ans et demi (et même de presque neuf ans dans le cas de la Chambre).

« Pendant cette éclipse qu'a vécue le chef de l'opposition, le Québec a changé de visage, à l'occasion surtout de crises multiples, dont nous aurons l'occasion de reparler », a déclaré le premier ministre. Il a ajouté que toutes les données politiques, sociales et économiques ont changé depuis 1976, ce qui oblige le gouvernement à montrer un certain courage et l'opposition officielle à jouer un rôle complémentaire et constructif.

Quelques minutes plus tard, dans son premier discours, M. Bourassa a lancé quelques pointes acérées en direction du gouvernement Lévésque. Il a notamment suggéré au chef du PQ de rappeler « à quelques-uns de ses lieutenants à l'ambition nerveuse » ce conseil qui lui avait été donné en 1977 par un certain Brian Mulroney : « L'impatience est le pire des péchés en politique ».

Cependant, l'essentiel de l'allocation prononcée par l'ex-premier ministre portait sur sa foi dans l'avenir du Québec et, en corollaire, sur la conviction qu'il lui fallait revenir à l'Assemblée nationale pour œuvrer au développement du Québec. Donnant priorité à la force économique, le chef de l'opposition va y mettre toutes ses forces, mais il espère y travailler bientôt à titre de premier ministre « si le gouvernement et le premier ministre se décident à faire face à l'électorat ».

M. Bourassa a déclaré que « nos concitoyens sentent que le Québec est en train de manquer le nécessaire virage collectif auquel la décennie des années 80 nous convie ». « Entamée sous le signe de l'espoir, cette dernière (décennie) s'est avérée jusqu'à présent la décennie de l'enlèvement du Québec dans des difficultés constitutionnelles, sociales et politiques d'une gravité sans précédent », juge le chef du PLQ.

Par ailleurs, M. Lévésque a laissé à M. Bourassa peu d'espoir d'un déclinement rapide des élections générales. Il a en effet fait allusion au fait que M. Bourassa dirigera l'opposition officielle en Chambre « pendant les quelques jours très brefs de session qui restent, et puis dans les mois qui viennent aussi ».

On a aussi parlé hier des deux livres parus dernièrement : « L'énergie du Nord », signé par Robert Bourassa et « Au-delà de l'image », lancé par le Parti québécois. À ce sujet, M. Bourassa parle d'un livre « déjà tristement célèbre ». M. Lévésque lui rétorque alors que « ce sont les lecteurs qui décident ». Selon ses chiffres, le livre du PQ « s'est plus vendu déjà en trois jours qu'un autre livre (l'énergie du Nord) en trois mois ».

MM. Lévésque et Bourassa se sont renvoyés la balle quant au délai entre la désignation comme chef du Parti libéral et l'entrée en Chambre. Le premier ministre a évoqué l'impatiencia avec laquelle M. Bourassa a été attendu par les députés ministériels, « si longtemps attendu ». Quant au nouveau député de Bertrand, il a répondu qu'il était prêt à se présenter dans le comté de Bertrand depuis le début de 1985, mais que M. Lévésque avait alors d'autres choses à faire que de déclencher des élections partielles.

## Il y a dinde et dinde

RALEIGH, Caroline du Nord (AP) — Dans la vie, il y a les bêtes-dindes mâles et les bêtes-dindes femelles. Parce qu'il n'arrivait plus à distinguer les deux, M. Jae Kyu Park a été licencié d'une ferme de Goldsboro (Caroline du Nord), en janvier 1981.

Dans sa spécialité, le taux de réussite de M. Park avait chuté à 92 %. M. Park ne s'est pas découragé. Il a porté plainte contre les propriétaires de la ferme — Sleepy Creeks Farm — auprès des prudhommes américains. Mardi, le juge a rendu son verdict : M. Park ne respecte effectivement plus son contrat et son licenciement est donc légal. Qui plus est, il n'y aurait pas suffisamment de preuves pour porter l'affaire devant un jury, selon le juge.

## Santé et sécurité au travail GM se plaint de la législation québécoise

QUEBEC (PC) — La direction de General Motors attribue au programme relâché de santé et de sécurité au Québec le fait que les employés de son usine de cette province réclament de trois à quatre fois plus de congés de maladie et d'accident que ses employés de l'Ontario.

Dans un rapport préparé pour le siège social en début d'année, la direction de l'usine de GM à Sainte-Thérèse, près de Montréal, note que les cotisations au programme, faites entièrement par l'employeur, ont augmenté de 290 % depuis le début, en 1977.

Le rapport de 16 pages, dont La Presse Canadienne a obtenu une copie, contient des graphiques pour illustrer ce que GM appelle « l'augmentation subite et draconienne des réclamations » après l'adoption de la loi québécoise.

Pour les auteurs du rapport, la hausse doit être attribuée à cette législation, qui est « extrêmement atterrante et pratiquement dépourvue de mécanismes de contrôle pour prévenir les abus ».

La loi québécoise permet « une interprétation de l'expression "accident de travail" de façon à comprendre presque toute situation qui se présente sur le lieu de travail », constate le rapport.

La direction de GM signale qu'elle a commencé à résoudre le problème en insistant pour que les employés passent un examen médical après avoir inscrit une réclamation, en prenant la photo et le témoignage des témoins après un accident de travail et en améliorant la présence de la compagnie au tribunal d'appel de la Commission de santé et de sécurité et à la Commission des affaires sociales du Québec.

Les réclamations pour le temps perdu à cause de la maladie ou d'un accident, note GM, ont augmenté de 127 % un an après la mise en vigueur de la loi.

En 1980, 32 % des employés de Sainte-Thérèse ont soumis de telles réclamations, comparé à 9 % des employés des usines de GM de St. Catharines et d'Oshawa, en Ontario. L'an dernier, 33 % des employés de Sainte-Thérèse ont fait des réclamations, en regard de 11 % en Ontario.

Le programme de santé et de sécurité du Québec décrète le versement automatique de prestations au cours des cinq premiers jours d'absence de l'employé motivée par la maladie ou un accident de travail.

Le rapport de GM croit que « les augmentations sont le résultat direct du plan automatique de cinq jours d'avance et de la hausse du taux des prestations, adoptée en 1979, de 75 pour cent (du revenu brut) à 90 pour cent (du revenu net) ».

En 1977, rappelle le rapport, avant la mise en application du plan, les cotisations de GM pour la santé et la sécurité étaient de \$2 par \$100 de revenus bruts, soit \$835.000.

En 1982, ces cotisations atteignent \$5.81 par \$100, soit \$3.3 millions. Mais avec les contrôles de la direction de la compagnie, les cotisations ont baissé graduellement. On prévoit qu'elles seront de \$4.58 par \$100 de revenus bruts en 1985.

M. Claude Pételle, qui a travaillé à Sainte-Thérèse pendant huit ans et qui a représenté les employés blessés pour les Travailleurs unis de l'automobile, s'est dit en désaccord avec le rapport de la direction de GM.

« Vous pouvez vous servir de statistiques pour prouver n'importe quoi », a-t-il déclaré.

« Mais, a-t-il ajouté, vous ne pouvez pas comparer l'usine d'ici avec ce qu'on fait à St. Catharines ou Oshawa ».

« En fait, nos études montrent que les réclamations pour temps perdu à Sainte-Thérèse sont au-dessous de la moyenne des usines au Canada et aux États-Unis ».

## Le dollar américain recule

NEW YORK (AFP) — Le dollar a baissé vendredi par rapport à toutes les devises, tandis que l'or gagnait près de \$ 5 l'once.

La devise américaine, poursuivant son recul initial, a clôturé à 3.0600-20 marks, contre 3.0935-70 jeudi en clôture, à 9.3300-3500 francs français contre 9.4310-60, à 2.5700-30 francs suisses contre 2.6300-50 et à 0.7794-7800 livre sterling contre 0.7892-98.

L'or, de son côté, a terminé la séance à \$ 319.10 l'once, contre \$ 314.40.

## Solidarité Canada-Sahel est lancée

ANGÈLE DAGENAIS

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) a annoncé hier le lancement du projet «Solidarité Canada-Sahel» qui sera axé sur l'information publique et la concertation entre les organismes non-gouvernementaux — ONG — du Canada et ceux du Sahel en vue d'actions de coopération plus efficaces et plus pertinentes.

L'AQOCI consacrerait \$1.2 million à cette opération de trois ans conçue pour aider les Africains à développer les moyens pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a accepté de financer à 75%.

Deux permanents de l'AQOCI seront délégués à plein temps sur ce projet dont l'action sera concentrée dans un premier temps sur trois pays du Sahel, le Niger, le Burkina Faso et le Mali.

Le projet prendra la forme de colloques d'échanges et d'information au Canada et au Sahel, de tournées-éducation, de recherches et production de matériel de vulgarisation, de missions de reconnaissance, etc. Il impliquera une vingtaine d'ONG canadiennes et leurs partenaires sahéliens, des coopératives paysannes, des associations de femmes, des organismes de crédit agricole, impliqués dans le développement rural de cette région essentiellement paysanne.

La ministre des Relations extérieures du Canada, Mme Monique Vézina, profitait hier de l'occasion pour lancer une brochure publiée par l'ACDI, intitulée *Une solution à long terme pour le Sahel: l'assistance bilatérale canadienne*, qui résume la position canadienne en matière d'aide à l'Afrique sahélienne. Destinée au grand public comme outil d'information et de réflexion, cette brochure tirée à 5000 exemplaires sera disponible à l'ACDI et dans les ONG canadiennes.

Mme Vézina a rappelé que l'aide à long terme du gouvernement fédéral pour le Sahel se chiffrait cette année à \$58 millions, soit une hausse de \$16 millions par rapport à l'année dernière. Mme Vézina a également profité de l'occasion pour préciser que le Canada n'avait pas pratiqué de coupures dans ses programmes d'assistance internationale mais «ralenti le rythme de croissance des budgets» de façon à réévaluer l'efficacité, la pertinence et l'ordre de priorité de certains d'entre eux.

Le marché new-yorkais n'a pas été influencé par les rumeurs apparues sur les marchés européens, selon lesquelles le président Reagan aurait subi une attaque cardiaque, rumeurs qui avaient été rapidement démenties dans la nuit par la Maison-Blanche.

Par contre, les cours du dollar ont été influencés par les statistiques concernant la masse monétaire américaine, qui n'a augmenté que de \$ 800 millions au cours de la dernière semaine sous revue, et de la production industrielle, qui a baissé de 0.1 % en mai. Une légère détente des taux d'intérêt vendredi, qui a porté les fonds fédéraux à 7 3/8 %, a également pesé sur les cours du dollar.

**15 juin**  
par la PC et l'AP

1984: le département d'Etat américain se déclare préoccupé par les initiatives soviétiques visant à inscrire la militarisation de l'espace à l'ordre du jour de la conférence des Nations-Unies, à Vienne.

1982: le drapeau britannique flotte à nouveau sur la capitale des Iles Malouines, Port-Stanley, après la reddition des troupes d'occupation argentines.

1977: les Espagnols votent dans les premières élections législatives libres organisées depuis 41 ans dans leur pays.

1951: trente-cinq personnes perdent la vie dans l'incendie de l'hospice Sainte-Cunégonde, à Montréal.

1922: la Cour internationale de justice se réunit pour la première fois à La Haye.

1904: un incendie à bord du vapeur « Général Slocum », près de l'île de Manhattan, fait plus de 1.000 morts.

1752: Benjamin Franklin démontre sa théorie sur la foudre en lançant un cerf-volant au cours d'un orage à Philadelphie.

1625: arrivée à Québec des premiers Jésuites, trois prêtres et deux frères, dont les pères Charles Lalumière et Jean de Brébeuf.

Il est né un 15 juin: le compositeur norvégien Edvard Grieg (1843).

**16 juin**  
par la PC et l'AP

1984: la police fait usage de grenades lacrymogènes pour disperser des manifestants noirs à Soweto, cité noire d'Afrique du Sud, le jour du 8ème anniversaire d'affrontements qui firent plusieurs centaines de morts.

1983: le pape Jean-Paul II entame sa deuxième visite dans sa Pologne natale par une dénonciation de la Cour martiale et des emprisonnements politiques.

1976: l'ambassadeur des États-Unis à Beyrouth, M. Francis Meloy, et son adjoint sont enlevés et assassinés.

1963: la cosmonaute soviétique Valentina Terechkova devient la première femme à entreprendre un voyage dans l'espace.

1940: l'armée française abandonne la ligne maginot. Le maréchal Pétain est nommé président du conseil.

Il est né un 16 juin: le roi Gustave V de Suède (1858).